



RAPPORT DE PRESIDENCE DE JURY

I. ELEMENTS RELATIFS AU CONCOURS :

Nature du concours : sélection professionnelle

Cadre / Grade : **agent principal de l'aviation civile (APAC)**

Conditions requises : 4/5 des emplois à pourvoir parmi les agents de l'aviation civile dans comptant 5 ans de services effectifs dans leur corps au 31 décembre de l'année de l'épreuve et ayant atteint au moins le grade d'AAC 3^{ème} classe, 2^{ème} échelon, inscrits sur une liste d'aptitude établie après avis de la CAP.

II. DONNEES STATISTIQUES :

Nombre de postes offerts : 5 postes

Nombre de candidats inscrits : 19

Rappel concours précédent (2004) : 23 inscrits

Répartition Hommes/Femmes : 19 hommes (100 %) – 0 femmes (0 %)

Nombre présents : 18 (soit 78 % des inscrits)

Nombre d'admis : 5

Répartition Hommes/Femmes : femmes (0) - hommes (100 %)

Taux de couverture des besoins en postes : 100 %

III. ENTRETIEN AVEC LE JURY :

Nature de l'épreuve : Entretien portant sur les connaissances théoriques et pratiques dans les spécialités des filières à pourvoir

Note de présentation (dossier) : coefficient 2

Note d'examen (entretien avec jury) : coefficient 6

Attentes du jury : Les candidats ont été évalués à partir d'un faisceau de critères qui a permis d'apprécier aussi bien leurs aptitudes techniques que leurs qualités d'expression orale, leurs compétences organisationnelles, managériales ainsi que leurs qualités humaines et relationnelles.

La grille de critères utilisée :

1. Présentation portant sur le parcours professionnel de l'agent (formation initiale, postes précédents, poste actuel) = 5 points

- ☞ qualité de l'oral (syntaxe, clarté, aisance)
- ☞ motivation et capacité à se projeter dans les fonctions d'un APAC (idées d'amélioration ou de simplification dans les tâches quotidiennes, recul et capacité d'analyse sur le rôle d'un APAC par rapport à un agent...)

2. Questions de connaissances professionnelles = 15 points

- ☞ connaissances et compétences techniques attendues dans la spécialité
- ☞ qualités organisationnelles, aptitude au management et à l'encadrement
- ☞ qualité relationnelle et aptitude à s'adapter à une structure et à une équipe

Commentaires sur le niveau des candidats au regard des critères d'évaluation :

Dans l'ensemble niveau relativement homogène tant en ce qui concerne les connaissances professionnelles que les qualités organisationnelles et relationnelles requises. Cependant, il est important de remarquer que cette sélection professionnelle concerne des agents relevant d'un même corps mais exerçant dans des filières d'activité très différentes (par exemple : pompiers, maçons, menuisiers, comptables, etc...).

Il peut être recommandé aux futurs candidats de bien préparer la sélection, que ce soit en terme de mise à jour de leurs connaissances qu'en terme d'exercice oral devant le jury (un entraînement à l'oral permet de gagner en assurance le jour J).

IV. CONSTATS GENERAUX ET PISTES D'AMELIORATION :

Cette sélection professionnelle s'est déroulée dans de bonnes conditions en raison de la motivation des membres du jury. A cet égard, il faut souligner que des séances de travail préalables ont été organisées en vue de préparer des séries de question filière par filière. Les questions retenues l'ont été non seulement pour apprécier les connaissances et les capacités des candidats mais aussi en vue de les rendre aussi homogènes que possible en terme de difficulté.

Dans tous les cas, le choix a été laissé aux candidats de tirer au sort deux séries de question dans un lot qui n'était pas inférieur à 5. Cette mesure a conforté les candidats dans l'idée que ce concours se déroulait dans des conditions d'objectivité optimale.